



PROJET PEDAGOGIQUE

Réalisé par l'équipe du multi-accueil,
actualisé en septembre 2018

I - Présentation de l'établissement

- *Le fonctionnement en multi-accueil*

La structure dispose d'un agrément de 18 places. Le fonctionnement en multi-accueil propose 15 places en accueil régulier et 3 en accueil occasionnel.

Ainsi, les enfants venant régulièrement sur la semaine et pour des journées souvent complètes pourront côtoyer les enfants venant occasionnellement quelques heures par semaine.

- *Les locaux*

Les locaux du centre social ayant été entièrement rénovés en 2004, l'association dispose à présent d'un espace petite enfance de 141 M² entièrement rééquipé sur le plan du mobilier.

(Voir plan joint en annexe)

La salle de jeu est aménagée en différents espaces. Chaque espace permet à l'enfant de retrouver son intimité, de se cacher éventuellement et de vivre pleinement son jeu.

Les espaces :

- Calme : lecture avec banquettes.
- Un espace motricité avec un toboggan et une structure de motricité.
- Un espace réservé aux bébés avec tapis, pouf, portiques et hochets. De cet endroit, les bébés sont protégés tout en participant à la vie de l'équipement.
- Un coin dînette, poupées et maison
- Un coin voiture et camion avec un tapis
- Un espace extérieur
- Une salle de change

- Une salle d'activité et de repas
- Deux dortoirs
- Une cuisine

Une salle contiguë à la salle principale est aménagée avec des tables et des chaises. Nous y proposons la collation du matin, le repas du midi et le goûter mais également différentes activités éducatives, comme par exemple, la peinture ou les puzzles. Les salles sont régulièrement décorées par les productions des enfants.

II - Les modalités d'accueil

- Les conditions d'accueil

Les enfants sont accueillis de 2 mois 1/2 à 4 ans. La priorité est donnée aux habitants des communes subventionnant la structure.

- L'inscription

La première rencontre a lieu dans le bureau des responsables sur un temps de permanence d'inscription. L'expression des besoins de l'enfant et de ses parents est importante lors de cette rencontre. Il est expliqué aux parents les horaires d'ouverture, les modalités d'inscription, la nécessité d'une séparation progressive et les tarifs. Un exemplaire du règlement de fonctionnement est remis aux parents.

Ce premier contact est primordial car il permet de faire connaissance et d'engager le processus de séparation.

- L'adaptation

Lorsqu'un enfant vient pour la première fois, il lui est proposé ainsi qu'à ses parents, un temps d'intégration. Cette adaptation permet une séparation en douceur et la découverte réciproque des uns et des autres.

L'équipe instaure alors un dialogue et un climat de confiance avec les parents pour les rassurer et leur permettre de laisser leur enfant en toute sérénité. La personne s'occupant de l'adaptation de l'enfant remplit une fiche concernant les habitudes de l'enfant. Les questions sont posées aux parents par le professionnel mais cela doit également être un outil pour mieux connaître l'enfant et ses parents et pour une première prise de contact. Lorsque l'enfant et ses parents sont prêts et en concertation avec la professionnelle qui accompagne l'adaptation, une première séparation très courte est envisagée.

Le jeune enfant a lui aussi besoin d'être guidé et sécurisé dans ce nouvel environnement. Ainsi, l'équipe sera plus attentive à ses besoins et aux éventuelles angoisses qui pourraient survenir. Si l'équipe sent que l'enfant et sa famille ont besoin de plus de temps, l'adaptation peut être prolongée.

- *L'accueil spécifique*

→ L'accueil d'enfants porteurs de handicaps ou de maladie chronique

Les parents d'enfants porteurs de handicaps ou de maladie chronique peuvent confier leur enfant au multi-accueil dans la mesure où le handicap ne l'empêche pas de vivre en groupe. Une place est réservée pour ce type d'accueil. L'équipe de la structure accorde une attention particulière à l'enfant atteint de handicap afin de connaître ses habitudes de vie, la nature du handicap et les mesures de protection vis à vis de l'enfant accueilli et des autres enfants.

Généralement ces enfants sont suivis par des services spécifiques et un lien est fait avec la PMI afin d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles. L'adaptation peut être prolongée pour laisser à l'enfant et ses parents le temps d'exprimer leur ressenti face au handicap et face à la socialisation. Il est nécessaire que l'enfant atteint de handicap trouve progressivement sa place au sein du groupe.

Les locaux du multi-accueil permettent d'accueillir les enfants porteurs de handicap. Un ascenseur est également à disposition des familles.

Un Projet d'Accueil Individualisé est réalisé en concertation avec l'équipe, les parents, le médecin référent et les professionnels suivant l'enfant. Cela permet de poser les choses et de réfléchir aux meilleures conditions d'accueils pour l'enfant.

N'ayant, à ce jour de juin 2016, toujours pas de médecin référent, nous ne serons pas en mesure d'accepter toutes demandes d'accueils d'enfants nécessitant une telle organisation.

→ La place d'urgence

Le multi-accueil réserve une place d'urgence pour les familles rencontrant subitement un problème de garde (assistante maternelle absente, hospitalisation de parents, ...).

Une place est aussi réservée aux bénéficiaires de minima sociaux afin de leur permettre de faire des recherches d'emplois, des démarches administratives, etc.,

III - Les objectifs pédagogiques

- *Découlant du projet éducatif, les objectifs du multi-accueil sont les suivants :*

- Accompagner la séparation parents-enfants :

Il s'agit d'accompagner l'enfant dans la découverte d'un nouvel environnement en :

- favorisant la socialisation, l'accompagner dans l'apprentissage de la vie en groupe
- permettant à l'enfant de découvrir de nouvelles règles
- l'accompagnant dans le processus de son autonomie

- mettant en valeur les compétences de l'enfant

Mais également de mettre en valeur la place des parents en :

- créant une relation de confiance
- respectant les valeurs et les principes éducatifs transmis par les parents
- se rendant disponible pour favoriser l'échange

- Assurer le bien être de l'enfant :

Il s'agit de :

- prendre en compte l'enfant comme un individu à part entière avec ses besoins et ses désirs propres
- veiller à sa sécurité affective et corporelle
- être à l'écoute de l'enfant par la communication verbale et non verbale
- respecter le rythme propre de l'enfant
- observer et accompagner les différentes étapes de son développement

IV - L'équipe professionnelle

- *L'équipe*

Fonction	Prénom NOM	Équivalent temps plein
RESPONSABLE MULTI-ACCUEIL EJE	Fanny MORICE	1
EDUCATRICE JEUNES ENFANTS	Pauline HERRAUX	1
AUXILIAIRE PETITE ENFANCE et ENTRETIEN	Gaëlle COTONEA	0.80
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Audrey ISSARTEL	1
AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	Tiphaine PIAU	1
AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	Manuella BEAUGEARD	1
AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	Nathalie HOCDE	1

- *Les transmissions*

Les transmissions entre l'équipe du matin et l'équipe de l'après-midi se font très régulièrement au cours de la journée.

Un cahier de transmission est mis à disposition de l'équipe afin d'y noter les informations importantes concernant les enfants : les transmissions de la famille, ainsi que les observations de la journée (comportement, évolution, activités, repas et sieste).

Un cahier de transmission professionnel est utilisé en complément du cahier de transmission des enfants. Celui-ci sert à noter les informations internes, ainsi que toutes les demandes de modifications de contrats ou d'horaires des familles.

Ces cahiers sont des outils de communication incontournables qui doivent être utilisés et regardés quotidiennement.

Un tableau effaçable est installé dans la salle de change pour y notifier les heures des changes et de passages aux toilettes de chaque enfant.

La fiche d'habitudes de vie de l'enfant doit être réactualisée régulièrement.

Une fiche alimentaire est également complétée concernant les plus petits afin de suivre l'évolution de leur alimentation (biberons, légumes, viandes, morceaux ...).

- *Les réunions*

Des réunions sont organisées tous les jeudis pour le bon fonctionnement de la structure et la coordination de l'équipe. La présence de toute l'équipe est souhaitée.

Des réunions pédagogiques et analyses de la pratique sont mises en place plusieurs fois par an, afin de se poser les bonnes questions et de réfléchir ensemble au projet pédagogique.

V - L'accueil au quotidien

- Les différents temps fort d'une journée

- *L'accueil*

Ce moment a une grande importance car il influe sur le reste de la journée. Il permet à l'équipe de récolter les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Cela va permettre que l'équipe adapte ses actions et son comportement en fonction des transmissions qui lui ont été faites (sommeil, repas, ...). Il influe également sur la relation parents/professionnels, car c'est un des seuls moments d'échanges avec les familles dans la journée.

Durant ce temps, il est important que la personne qui accueille l'enfant soit disponible et prenne le temps pour discuter avec les parents et l'enfant. Pour cela, une ou deux personnes sont désignées « référente accueil », c'est-à-dire qu'elles sont davantage détachées du groupe d'enfants et qu'elles sont disponibles pour accueillir les enfants et leurs familles. Un tableau d'accueil est affiché sur la porte d'entrée, afin que le parent et l'enfant puisse savoir qui va les accueillir.

Le professionnel se doit d'avoir une attitude accueillante et agréable quelque soit les circonstances d'accueil (retard, conflit, ...). Une position physique adaptée est alors de

rigueur. Le positionnement dans l'espace est aussi à prendre en considération, se tenir proche de la famille et se mettre à hauteur de l'enfant lorsque l'on s'adresse à lui.

Les questions adaptées doivent être posées tout en incluant et en nommant l'enfant dans la discussion.

La connaissance des besoins de l'enfant et de ses parents vient compléter les transmissions nécessaires pour réussir un accueil « suffisamment bon ».

Les transmissions à la famille sont un temps fort de la journée d'un professionnel. Elles doivent être construites et réfléchies, tant pour le bien de l'enfant sur la journée qu'il va passer avec nous, que pour les parents qui récupèrent leur enfant après une journée passer à la crèche. Elles ne doivent pas se limiter aux besoins physiologiques de l'enfant, mais bien faire état de son évolution, des activités qu'il a pu faire, de ce qu'il a acquis, ainsi que son comportement sur la journée.

- *Le jeu libre*

Le jeu libre est un temps qui permet de développer l'imagination, l'exploration, la motricité, l'autonomie, l'imitation et l'identification. Il prend donc une place très importante dans la vie et le développement du jeune enfant.

L'enfant joue avec ce qui est à disposition et n'a pas besoin de recourir à l'adulte pour obtenir un jeu, il ne dépend pas de l'adulte. Pour cela, nous veillons à ce que les jeux et jouets soient à sa disposition, qu'il s'agisse de jeux d'imitation (poupées, voitures...) que des jeux de manipulation (puzzles, encastrement...), ainsi que les livres. Ainsi, l'enfant peut être acteur dans ses choix sans que l'adulte n'ait à intervenir ou à lui proposer une activité. L'enfant va vers ce qu'il a envie de faire. Il peut ainsi jouer à son rythme, avec les autres enfants ou non, et développe ses propres apprentissages et désirs. Il est essentiel de lui laisser ce temps où il peut s'exprimer librement, développer son imaginaire et appréhender le monde autour de lui.

La place du professionnel est à prendre en compte pendant ce temps, car il se doit :

- d'assurer une présence physique et psychique qui sécurise l'enfant dans son jeu, c'est à dire être présent, près de l'enfant, au sol ou à la table avec lui
- d'intégrer le jeu de l'enfant si ce dernier lui en fait la demande
- de verbaliser le comportement ou l'action de l'enfant
- de stimuler et encourager l'enfant dans ses apprentissages.

C'est également pendant ce temps de jeu que le professionnel a la possibilité d'observer le comportement et les évolutions de chacun et ainsi de mieux connaître l'enfant, ses réactions et de se questionner pour adapter sa pratique par la suite.

Les enfants, suivant leur âge, n'ont pas tous le même jeu, les mêmes centres d'intérêts. Certains jouent à des jeux dits « symboliques » (reproduction des gestes d'adulte, de la vie quotidienne), alors que d'autres ont plus des jeux dits « moteurs ou d'exercices »

(déplacer les objets, transvasements). Le multi-accueil étant une structure où tous les âges sont présents ensemble, les différents jeux des enfants peuvent créer des conflits/ des désaccords entre eux. C'est pour cela que des temps sont mis en place durant lesquels les enfants sont réunis suivant leur âge et leur capacité (par exemple lors d'activités) dans le but de protéger et veiller au respect du jeu de chacun. Des temps inter âges sont également maintenue afin d'encourager l'entraide et l'imitation entre enfants et ainsi favoriser sa socialisation. Cela afin de répondre au mieux aux orientations du projet éducatif du multi-accueil.

- *Les activités dirigées*

Voici les principales activités proposées aux enfants en sachant que les temps d'activité sont courts et que l'équipe du multi-accueil laisse une large place aux expérimentations libres :

- Puzzle, jeux de construction.
- Chansons et comptines.
- Motricité : danse, vélo, porteurs, tunnel, ballons, structure en mousse.
- Dessin, peinture, gommettes,
- Manipulations : pâte à patouille, graines, pâte à modeler
- Jeux de transvasement.
- Histoires avec livres accessibles aux enfants.

Chaque activité a un but précis de façon à stimuler des apprentissages particuliers. C'est pourquoi les activités sont définies et réfléchies en fonction des enfants présents, de leur âge et de leurs capacités. Cela nécessite donc de l'anticipation, de la réflexion et de l'observation.

Le choix du moment de l'activité et de sa durée doit être judicieux et ne pas venir bousculer le groupe d'enfants.

Ce temps d'activité permet aux enfants d'appréhender les règles à respecter, de découvrir la notion de temps et de passer un moment plus au calme et plus « concentré ». Le professionnel dirigeant l'activité fait le choix d'installer ou non le groupe dans une salle attenante et du nombre d'enfants accueillis à l'activité mais se doit d'être présent et impliqué dans sa conduite d'activité.

Ce temps doit être un moment de plaisir pour l'enfant et lui imposer ne fait pas partie des pratiques de la structure. En effet, les enfants ont le choix de venir ou non faire le temps d'activités dirigées selon leurs envies ou leurs humeurs. Le rôle de l'équipe est de susciter l'intérêt de l'enfant et de l'inciter à faire de nouvelles découvertes. Il est important de ne pas déranger l'enfant s'il est en train de jouer ou de faire une autre activité. Ce n'est pas grave s'il ne participe pas à ce qui était prévu. Pour les inviter à participer, il est primordial de se déplacer et de leur parler à leur hauteur.

Il est important que l'équipe respecte l'activité de la personne qui la mène.

- *Les temps d'alimentation*

Le repas du midi est un temps d'alimentation mais pas seulement. C'est aussi un temps de convivialité, de découvertes gustatives et d'apprentissages multiples. Le professionnel doit avoir conscience de l'importance de ce temps de repas et de tout ce qui se joue pendant celui-ci.

Un professionnel se trouve à chaque table et est présent pour accompagner les enfants dans la découverte des aliments. Il ne s'agit en aucun cas de forcer l'enfant à goûter l'aliment.

Le repas est préparé et livré par l'hôpital de la Guerche de Bretagne. Les enfants plus jeunes sont installés en chaise pour bébés ou dans des transats et les plus grands autour de deux tables adaptées à leur taille.

Les professionnels doivent être présents pour accompagner ce temps de repas, aider certains enfants et veiller au bon déroulement de ce dernier. Ainsi, l'encadrement doit être suffisant avec un adulte à chaque table pour :

- Stimuler la découverte du goût
- Verbaliser ce qu'il se passe, ce que l'enfant mange, ...
- Rendre l'enfant acteur de son repas, l'encourager, ...
- Être vigilant et observer les aliments mangés ou non et l'attitude de l'enfant
- Favoriser l'autonomie en les faisant se servir seul pour, manger seul, débarrasser...

Un accent est mis sur l'autonomie de l'enfant. En effet, le multiaccueil tente de rendre l'enfant acteur de son quotidien et cela passe aussi par le repas. Les enfants dès leur arrivée dans la salle sont invités à se laver les mains seuls, l'adulte étant là pour vérifier le bon déroulement. Avant d'aller s'installer à sa table, chaque enfant prend et met un bavoir qu'il peut enfiler seul, il se sert ensuite dans les casiers à vaisselle pour prendre son nécessaire pour le repas. Une fois à table, l'enfant est servi ou peut se servir seul en fonction du menu. Les enfants sont invités à manger seul, l'adulte peut aider l'enfant à manger si celui-ci est en difficulté. A la fin du repas, les enfants mettent leurs déchets dans la poubelle et range leur vaisselle dans le bac. Ils vont ensuite récupérer un gant de toilette humide afin de se nettoyer le visage devant le miroir avec l'aide du professionnel si besoin et mettre bavoir et gant de toilette dans le panier de linge sale.

Concernant le repas des plus petits ou le goûter, les mêmes attentions sont mises en avant et sont à respecter. L'autonomie s'adapte en fonction de l'âge de chaque enfant et de son évolution, mais nous essayons dès le plus jeune âge de les rendre acteurs.

Concernant, les changements d'alimentation (diversification, passage aux morceaux, ...), ce sont les parents qui commencent et qui en informe les professionnels, qui s'adapteront aux changements. L'équipe inscrit ensuite les changements sur la fiche de suivi alimentaire.

Pour les enfants allaités, l'équipe met tout en œuvre pour permettre à la maman de poursuivre son allaitement. Les mamans souhaitant allaiter sur un temps de la journée à la crèche sont invitées à le faire. L'équipe mettra à leur disposition un espace au calme.

- *L'hygiène et les soins individuels*

C'est un temps de prise en charge sanitaire qui permet le confort de l'enfant et un temps privilégié d'échange. Cela permet également à l'enfant d'apprendre à connaître son corps et de favoriser son autonomie.

Durant le change, le professionnel se doit :

- de respecter l'intimité et le corps de l'enfant
- de prendre le temps et de laisser le temps à l'enfant
- d'être disponible en ayant une attitude apaisante et détendue
- de verbaliser les actions réalisées et de l'expliquer à l'enfant
- d'avoir des notions d'hygiène

Il est proposé aux enfants, en cours d'acquisition de la propreté, des temps réguliers de passages aux toilettes (le matin, avant la sieste, après le goûter...). Il est proposé aux enfants les plus grands de changer leur couche debout pour favoriser l'apprentissage de la propreté et leur autonomie.

Ce temps d'acquisition de la propreté doit être présenté sereinement à l'enfant sans lui mettre la pression et en lui laissant le temps de traverser cette étape.

L'acquisition de la propreté se fait à la demande de la famille. L'équipe peut aussi soumettre l'idée lorsqu'elle a observé que l'enfant en faisait la demande.

- *Le sommeil*

C'est un temps de récupération physique et psychologique indispensable au bien-être de l'enfant. Cela doit être un temps calme et silencieux où l'enfant n'est pas stimulé et se retrouve avec lui-même.

L'équipe de professionnel est attentive face aux premiers signes de sommeil qui apparaissent chez le jeune enfant (frottement des yeux, bâillements, enfant « grognon »...) pour adapter au mieux sa pratique.

Un professionnel reste présent pour accompagner le temps d'endormissement et pour rassurer les plus inquiets en assurant une sécurité physique et affective. L'équipe veille également à ce que l'enfant soit dans de bonnes conditions pour se reposer en :

- s'assurant de la présence des doudous et tétines si besoin
- veillant à respecter l'emplacement du lit de chacun
- amenant, dès la sortie du repas, le calme et la sérénité (histoires, voix basse et posée, ...)
- expliquant aux enfants ce qui va arriver

L'équipe est vigilante lors des réveils des enfants pour respecter le rythme et le temps de sommeil de chacun.

Lorsqu'un endormissement est plus difficile, l'équipe adapte sa pratique et met tout en œuvre pour que l'enfant se sente sécurisé. Nous prenons le temps nécessaire pour l'accompagner et essayons de trouver des alternatives (musique, bercements...).

- Le départ de l'enfant

C'est un temps fort où l'enfant doit trouver sa place dans les transmissions faites aux parents. C'est un temps privilégié d'échange et d'écoute entre le professionnel et la famille.

Il est donc primordial que l'équipe soit présente afin de relater la journée de l'enfant sur le plan sanitaire et alimentaire mais également et surtout sur le plan éducatif. Le professionnel peut raconter ce que l'enfant a fait au cours de son accueil, ce qui lui a plu mais aussi les moments plus délicats pour l'enfant s'il y en a eu.

Dans l'organisation journalière, une ou deux personnes référentes sont désignées afin de prendre le temps d'échanger avec le parent et l'enfant. Lors de plusieurs départs simultanés, la professionnelle chargée des transmissions peut demander aux autres parents de patienter afin d'être à l'écoute et au maximum disponible.

Durant ce moment, il est nécessaire d'adapter son discours à son interlocuteur en se servant de la connaissance de la famille que l'on peut avoir. L'enfant a besoin d'être valorisé et le parent de se sentir écouté et pris en considération.

Au cours de ce temps, l'enfant peut avoir besoin d'un temps d'adaptation pour retrouver son parent. Le professionnel est donc présent pour faire le lien avec la famille et accompagner le départ de l'enfant à son rythme.

- Le doudou/objet transitionnel

Le doudou est un objet propre à l'enfant qui peut varier selon ses envies et les moments de l'année. Il est rassurant et avant tout un lien affectif avec la maison et les personnes qui s'y trouvent.

Certains enfants laissent l'objet dès leur arrivée, d'autres éprouvent le besoin de le garder encore quelque temps après le départ des parents.

Le professionnel choisit alors un moment propice pour inviter l'enfant à le ranger dans son propre casier, pour favoriser l'investissement des jeux de la structure.

Un range-doudou est disponible. L'enfant y a accès s'il désire ranger son doudou ou sa tétine ou s'il souhaite le récupérer.

Les professionnelles jugent si l'enfant doit avoir son doudou au cours de la journée en respectant de la demande des parents mais aussi et surtout les besoins de l'enfant.

- *Cadre et limites*

La limite doit être posée à l'enfant en adaptant sa pratique en fonction de son âge, de là où il en est dans son développement et sa compréhension et de l'interdit que l'on souhaite poser.

L'équipe fait une nette différence entre « être autoritaire » et « faire autorité ». Cela permet de poser un cadre sans exercer de pouvoir sur l'enfant et tout en lui laissant de la liberté. L'enfant est avant un être pensant qui a besoin de bords et de cadres mais également de liberté dans ces limites.

C'est pourquoi il est important pour l'équipe de « faire autorité » auprès des enfants en ayant une bonne prise de recul sur le conflit ou sur la situation.

Chaque professionnelle se doit d'être cohérente dans sa pratique. Les règles doivent apparaître aux enfants comme constantes et stables selon que ce soit l'une ou l'autre professionnelle qui la pose.

- *Punition / Sanction*

La sanction doit avant tout être évaluée en fonction de l'acte et de l'âge de l'enfant. Les enfants de moins de 3 ans ne comprennent pas forcément la signification d'une sanction. Cette dernière est donnée, expliquée et levée par le même professionnel, afin qu'elle soit comprise et cohérente. Elle doit en tout cas être courte, car au-delà de 5 minutes l'enfant n'en perçoit plus le sens. Une voix modérée et l'utilisation du minimum de négation sont préférables, sinon l'enfant risque de se mettre dans l'opposition.

Afin de valoriser, d'individualiser et de rendre les enfants autonomes, il est nécessaire de leur laisser prendre l'initiative de leurs actes, sans les mettre en difficulté. De plus, il est primordial de privilégier la sanction réparation.

- *Les « douces violences »*

Le terme de « douces violences » comme le définit C. SCHUHL « n'est pas de la maltraitance mais c'est une sorte de ressenti immédiat que l'adulte va faire vivre à l'enfant sans forcément prendre conscience de ses conséquences ».

L'équipe veille au quotidien à ne pas agir ou s'exprimer d'une façon inadaptée pour ne pas mettre l'enfant dans un état d'insécurité affective.

Cela nécessite de réfléchir avant d'agir et de ne pas se laisser emporter par la routine ou par l'empressement du moment.

Quelques exemples de « douces violences » : Faire à la place de l'enfant alors qu'il est en capacité de le faire, faire des remarques négatives ou critiques sur l'enfant ou sa famille, porter un jugement, forcer l'enfant à faire une activité...

Ainsi, chaque personne de l'équipe veille à :

- Etre bienveillante à chaque instant de la prise en charge des enfants
 - Prendre du recul quand la situation l'impose
 - Toujours rester dans le questionnement quant à sa pratique professionnelle
 - Travailler avec plaisir
 - Accepter l'imprévu
 - Lâcher prise sur les détails parasites du quotidien
 - Toujours recentrer la place de l'enfant au cœur de son travail
- *L'accompagnement des émotions*

L'équipe du multi-accueil veille à chaque instant de la journée à accueillir les émotions de l'enfant. Chaque professionnel sera attentif à ce qui vit l'enfant et l'aider à traverser ses émotions qu'elles soient positives ou négatives.

Comment puis-je l'aider à avoir conscience de ce qui se passe en lui ?

Le professionnel peut aider l'enfant en posant des mots sur ce qu'il peut ressentir en lui sans juger ce qu'il ressent et être dans l'écoute bienveillante. Dans un premier temps, le plus important est d'accompagner l'enfant et non de trouver la cause de l'émotion. L'équipe veille à utiliser des formules ou attitudes qui favorisent l'expression des émotions plutôt que des comportements qui amènent la culpabilité ou le déni.

- *Le thermomètre des émotions*

Le thermomètre des émotions est un outil mis à disposition des enfants pour exprimer ce qu'ils ressentent. Il sera présent lors du temps de collation le matin et le professionnel pourra demander à un enfant d'exprimer son émotion au moment présent. Ce sera l'occasion de mettre des mots sur les sensations et ressentis que l'enfant peut vivre. La question : « comment ça va ce matin ? » pourra servir d'introduction. Un panneau des émotions est également affiché dans la pièce principale où l'enfant peut venir librement y montrer ou nommer ses émotions.

VII - Le travail en partenariat

L'équipe du multi-accueil est attentive à toutes les actions en faveur de la petite enfance sur le territoire du Centre Social et les territoires voisins, afin de veiller à la cohérence de nos initiatives. Elle travaille en concertation avec les membres de l'équipe du Centre Social dont elle dépend. L'équipe travaille avec plusieurs partenaires, tels que :

La bibliothèque : Les enfants accompagnés de professionnels sont invités tous les mardis à se rendre à la bibliothèque pour découvrir ensemble les livres et les animations

proposées. Une intervenante vient aussi quelques séances par an au multi-accueil pour lire des histoires.

L'hôpital de la Guerche : L'hôpital de la Guerche nous prépare les repas des enfants tous les midis. Ils arrivent chaud et prêts à servir aux enfants.

CAF et Familles : prêts de livres et DVD pour les enfants et les adultes.

Tous ces partenaires, contribuent à faire connaître les services du multi-accueil, et réciproquement.

- *Les sorties et animations*

Un arbre de Noël est proposé tous les ans durant le mois de décembre auquel les familles sont conviées. Un pot est ensuite servi dans les locaux du centre social permettant de se rencontrer dans d'autres conditions que le multi-accueil et d'échanger différemment. Un pot de « départ à l'école » est organisé courant juin pour permettre aux enfants qui partent à l'école de clôturer leur année.

Des sorties au marché de la Guerche et à la bibliothèque peuvent être organisées.

Des sorties ponctuelles sont également mises en place pour des projets spécifiques (caserne des pompiers, sortie à la ferme...).

- *Le médecin attaché*

Pas de médecin référant à ce jour d'octobre 2015.

VIII - La parentalité

Les parents sont informés de la vie de la structure régulièrement par écrit ou par oral.

Un travail important avec les parents est celui de répondre à leurs attentes, leurs questions sur l'évolution de leur enfant. Pour parfaire l'accompagnement éducatif auprès de l'enfant, il est indispensable de connaître ses habitudes de vie quotidienne (sommeil, repas, propreté, jeux...).

Il est important de respecter et de ne pas juger les principes éducatifs des parents (hormis lors de mise en danger de l'enfant) mêmes si ce ne sont pas les nôtres.

Les professionnels ne jugent pas, mais sont là pour apporter un plus et peut être décelé certains troubles (déficience auditive, visuelle, troubles du comportement ...).

L'équipe a un rôle de soutien et d'accompagnement privilégié auprès des parents et non pas de substitution.

L'équipe se doit d'être dans l'échange avec les familles et dans le partage sur l'éducation et le développement de l'enfant.

Différents actions sont en cours autour de la parentalité :

- Le prêt de documents (CAF et Familles) aux parents. Des livres, dvd, expositions à destinations des parents et des enfants peuvent être empruntés par les parents pour une durée de 3 semaines gratuitement.
- L'arbre de Noël organisé chaque année met à contribution des parents s'ils le souhaitent pour l'organisation, l'animation d'ateliers ou la présence aux réunions de préparation.
- Des soirées débat sur divers thèmes sont organisés avec des intervenants pour permettre de partager ses expériences et ses questions autour de l'éducation des jeunes enfants.

Cet écrit n'est pas définitif et se doit d'être un outil de réflexions pour nous permettre de faire évoluer nos approches en fonction des évolutions à venir.